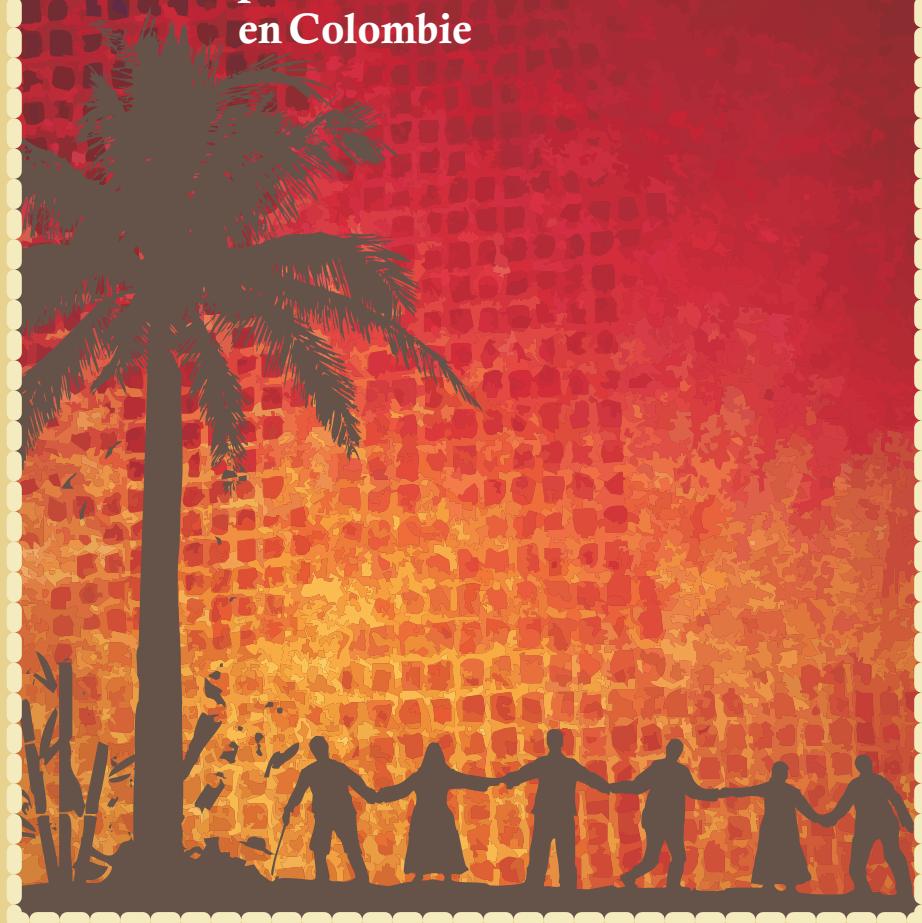


Mission internationale pour
la vérification de l'impact
des agrocarburants dans 5 zones
affectées par les monocultures de
palmier à huile et de canne à sucre
en Colombie



Impacts sur les
territoires, les droits, la
souveraineté alimentaire
et l'environnement

Du 3 au 10 juillet 2009



Les membres de la Mission internationale pour la vérification de l'impact des agrocarburants en Colombie remercient tout particulièrement les personnes, les organisations et les communautés qui les ont chaleureusement accueillis dans les cinq régions visitées et ont généreusement partagé avec eux leurs connaissances, leurs expériences, leurs inquiétudes, leurs rêves et leurs visions sur le territoire. Les membres de la Mission internationale leur témoignent toute leur gratitude et s'engagent à faire entendre leurs voix.

Cette Mission a été préparée et réalisée grâce à l'appui d'organisations sociales colombiennes qui ont aidé et accompagné les membres de la Mission internationale. Il s'agit des organisations suivantes:



MISSION INTERNATIONALE POUR LA
VÉRIFICATION DE L'IMPACT DES
AGROCARBURANTS DANS 5 ZONES
AFFECTÉES PAR LES MONOCULTURES DE
PALMIER À HUILE ET DE CANNE À SUCRE EN
COLOMBIE: IMPACTS SUR LES TERRITOIRES,
LES DROITS, LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
ET L'ENVIRONNEMENT (du 3 au 10 juillet 2009)



INITIATIVE ET ORGANISATION

Processus des communautés noires (PCN, Proceso de Comunidades Negras)
CENSAT Agua Viva - Amis de la Terre Colombie
Organisation nationale indigène de Colombie (ONIC)
Diocèse de Quibdó
Commission interecclésiale de Justice et Paix
La Vía Campesina Colombie: FENSUAGRO
FENACOA
CNA

AVEC LE SOUTIEN DE

Broederlijk Delen – Belgique
CNCD – Belgique
Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - France

RAPPORTEURS RÉGIONAUX

Sofía Monsalve – Magdalena Medio
Joanne Hutchinson – Meta et Vichada
JanVieve Williams – Vallée géographique du rio Cauca
Elisa Norio – Curvaradó et Jiguamiandó
Juan Mejía – Tumaco

ÉDITION

Irene Vélez Torres

RECHERCHES COMPLÉMENTAIRES

Irene Vélez Torres
Sandra Rátiva Gaona

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

D.I. Claudia Inés Rodríguez Sánchez

ISBN

978-958-97996-9-7

ÍNDICE



	Pág.
1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	7
2.1. Objectifs	11
2.2. Méthodologie	13
2.3. Contexte politique et cadre législatif national	15
3. LA VISION DE L'ÉTAT ET DU SECTEUR PRIVÉ: VISITES INSTITUTIONNELLES	23
3.1. Réunion avec la Procuraduría General de la Nación	24
3.2. Réunion avec la Corporation autonome régionale de Nariño, Corponariño	25
3.3. Réunion avec la Corporation autonome du Valle del Cauca, CVC	26
3.4. Réunion avec le Département Administratif de Gestion de l'Environnement de Cali, Valle del Cauca, DAGMA	27
3.5. Réunion avec l'Ambassade des Pays-Bas à Bogota	28
3.5.1. Durabilité et certification	28
3.5.2. Production d'éthanol issu de palmier à sucre	29
3.6. Réunion avec des conseillers de Jorge Enrique Robledo, sénateur de la République de Colombie	30

3.7. Réunion avec la Fédération nationale des cultivateurs de palmier à huile, Fedepalma	Pág. 31
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	34
4.1. Conclusions	36
4.2. Recommandations	42

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF



2

La crise énergétique, l'effet de serre, le réchauffement global et les engagements de réduction des émissions de CO₂ pris lors de la signature du Protocole de Kyoto et de l'accord de Copenhague ont orienté les agendas politiques de la plupart des pays et des institutions multilatérales vers la conception de stratégies destinées à promouvoir la "durabilité du développement". Affichant une préoccupation apparemment écologique, le système politique et économique a favorisé l'essor extraordinaire des énergies "renouvelables", renforçant un marché florissant qui a engendré en 2007 un montant de 174,4 milliards de dollars d'investissement dans le monde¹, l'Union européenne (UE) étant le premier investisseur mondial avec 80,2 milliards de dollars. Encouragées par la demande liée à ces énergies et par celle en matière première pour les industries cosmétique et alimentaire de l'UE et des Etats-Unis (EU), les plantations de canne à sucre et de palmier à huile en Colombie se sont développées de manière impressionnante: la monoculture de canne à sucre s'est étendue², avec environ 450 000 hectares (ha) plantés³ dont la production est destinée à la fabrication de sucre et, pour une part importante, à l'élaboration d'éthanol; par ailleurs, selon des statistiques de Corpoica et de Cenipalma, la

1. Global Trends in Sustainable Energy Investments 2008 Report. Initiative UNEP-BASE. SEFI, 2008. Disponible sur: <http://sefi.unep.org/english/globaltrends.html>

2. PÉREZ RINCÓN, Mario Alejandro. Comercio Internacional y Medio Ambiente en Colombia – mirada desde la economía ecológica [Commerce international et environnement en Colombie - un regard du point de vue de l'économie écologique], Programme éditorial Universidad del Valle, 2007.

3. "Comportamiento del empleo generado por las cadenas agro-productivas en Colombia (1990-2006)" ["Comportement de l'emploi généré par les filières d'agro-production en Colombie (1990-2006). Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture IICA. Bogotá, 2006.

superficie plantée en palmiers en 2007 a été estimée à 328 973,8 ha, l'objectif du gouvernement national pour 2010 étant 921 000 ha.

Plusieurs organisations et réseaux nationaux et internationaux ont mis en œuvre la *Mission internationale pour la vérification de l'impact des agrocarburants en Colombie* dans le but de constater sur le terrain les effets sociaux et environnementaux de cette agro-industrie. Cette Mission a visité 5 zones affectées par les monocultures de palmier à huile et de canne à sucre: (i) Magdalena Medio (départements de Santander, Antioquia, Boyacá, Cesar et Bolívar), (ii) Curvaradó et Jiguamiandó (département de Chocó), (iii) Meta et Vichada (départements de Vichada et de Meta), (iv) vallée géographique du río Cauca (départements de Cauca et de Valle del Cauca), et (v) Tumaco (département de Nariño). Au niveau national, la Mission a été conçue comme une initiative collective du Processus des communautés noires (PCN), de CENSAT Agua Viva - Amis de la Terre Colombie, de l'Organisation nationale indigène de Colombie (ONIC), du diocèse de Quibdó, de la Commission interecclésiale Justice et Paix et de la Vía Campesina Colombie, avec l'aide et le soutien d'organisations de plus de 14 pays d'Amérique latine, d'Europe et d'Amérique du Nord ainsi que de plusieurs réseaux internationaux. Ce rapport reprend les principaux cas, faits et témoignages relevés par la Mission sur les impacts des agrocarburants et les violations des droits humains, des droits économiques sociaux et culturels (DESC), des droits ethniques, des droits environnementaux et du droit à la souveraineté alimentaire de communautés afro-colombiennes, indigènes et paysannes.

Sur la base des témoignages de communautés et d'organisations locales des 5 régions et après avoir écouté d'autres acteurs tels que des institutions et des entreprises, la Mission a produit une série de conclusions et de recommandations à destination de la communauté nationale et internationale, car elle se rend compte que la relative

4

acceptation sociale de la consommation d'agro-énergie en Europe et en Amérique du Nord est basée sur l'ignorance et le manque de visibilité des effets engendrés au niveau local liés à l'aggravation des conflits socio-environnementaux. Dans les régions visitées, la Mission a pu observer que les conflits territoriaux reposent sur des logiques et des stratégies d'appropriation et d'utilisation de biens environnementaux qui, du point de vue des entrepreneurs et des institutions gouvernementales, représentent une opportunité de croissance économique, d'exploitation de l'espace géographique et d'insertion sur des marchés internationaux, et qui, du point de vue des communautés indigènes, afro-descendantes, paysannes et riveraines, impliquent des violations des droits communautaires, compromettent la souveraineté territoriale et affectent leur reproduction socioculturelle. Parmi les principaux impacts constatés par la Mission, on trouve:

- Diminution ou perte totale de l'accès à l'eau pour la consommation humaine et pour l'irrigation de cultures destinées à l'alimentation à cause de l'utilisation intensive de ces biens communs par les entreprises et du fait de la pollution par des produits agrottoxiques et par rejet illicite de résidus solides dans les eaux du milieu naturel. La permissivité de la loi et le manque de surveillance, de contrôle et de respect de la réglementation environnementale ont accru l'impunité face à ces crimes environnementaux et ont permis l'appropriation illégale de terres inondables et/ou de sources d'eau souterraines du fait d'absence de sanctions effectives.
- Réduction considérable au niveau local et régional de la disponibilité en aliments car leur culture a été déplacée et les ressources halieutiques ont diminué. Cela a entraîné une perte d'autonomie et de souveraineté alimentaire des familles, en augmentant leur dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs et

leur vulnérabilité face à la volatilité des prix des aliments. Au lieu de réguler strictement l'expansion de ces monocultures et d'appuyer résolument l'agriculture familiale paysanne, le gouvernement national a encouragé, grâce à de l'argent public, l'expansion de l'agriculture industrielle et d'exportation, en violant souvent le droit à l'alimentation de communautés entières. A la gravité de cette situation est venu s'ajouter le scandale de 2009 qui a prouvé l'attribution de fonds publics du programme Revenu Sûr dans l'Agriculture (AIS, programa Agro Ingreso Seguro) pour favoriser de grandes entreprises de culture de palmier à huile⁴ et de canne à sucre, au détriment des besoins immenses et non satisfaits des petits agriculteurs.

Expansion du palmier à huile et de la canne à sucre sur des terres de familles déplacées qui se voient condamnées non seulement à l'errance et à la pauvreté mais aussi à une fracture irréparable des relations socioculturelles les plus essentielles avec leur territoire. Ces monocultures avancent sur les territoires sous le contrôle de forces militaires/paramilitaires/entrepreneuriales, avec la complicité du gouvernement: cela constitue et reproduit un modèle d'appropriation territoriale qui viole les droits des communautés locales. De plus, c'est non seulement la consolidation violente d'un modèle de tenure de la terre basé sur l'expropriation et l'usage de ces territoires par les grands propriétaires terriens qui est préoccupante mais aussi l'"accaparement des terres" (land-grabbing en anglais) par le biais de fermages et de consortiums afin de produire des biens de consommation internationale, affectant les droits territoriaux et ethniques de communautés indigènes et afro-descendantes.

4. Disponible sur: http://www.lasillavacia.com/historia/4627yhttp://www.cambio.com.co/portadacambio/849/ARTICULO-WEB-NOTA_INTERIOR_CAMBIO-6300208.html Pages consultées en mars 2010.

5. Disponible sur: http://groups.google.com.co/group/mesacomunicacionpacifico/browse_thread/thread/5062a26fbb41cbd9yhttp://www.elspectador.com/noticias/investigacion/articulo165958-beneficiarios-de-agro-ingreso-seguro-financiaron-referendo Pages consultées en mar de 2010.

🌀 Flexibilisation et dérégulation du travail à travers l’instauration de Coopératives de Travail Associé (CTA) qui placent les travailleurs des industries de la canne à sucre et du palmier à huile dans une situation d’extrême vulnérabilité étant donné qu’ils ne jouissent pas de la faible protection apportée par la législation du travail et le droit syndical, ni ne reçoivent des salaires leur assurant un niveau de vie suffisant. Au lieu de protéger les droits des travailleurs, le gouvernement colombien a criminalisé leurs revendications sociales et leurs demandes sur les droits du travail en poursuivant en justice plusieurs leaders.

6 Entre autres conclusions, détaillées dans chaque rapport régional et dans le paragraphe final de ce document, la Mission a confirmé que la demande internationale d’agrocarburants avait une responsabilité évidente dans les conflits socio-environnementaux locaux dérivés de l’expansion des monocultures de canne à sucre et de palmier à huile en Colombie, car une bonne partie de cette production est directement dynamisée par les demandes européennes et nord-américaines d’énergies “propres”. En ce sens, et comme cela sera développé dans ce rapport, la Mission considère qu’en Colombie, l’exploitation de la nature et des populations s’explique encore par la logique de colonialité du pouvoir, qui réaffirme la dépendance vis-à-vis de l’hémisphère nord/consommateur et perpétue un projet d’exploitation capitaliste des ressources naturelles dans l’hémisphère sud/fournisseur.



2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE





Je suis un petit agriculteur avec moins d'un hectare de terre et aujourd'hui, je suis entièrement entouré de canne à sucre. Les propriétaires producteurs de canne à sucre veulent nous chasser d'ici, mais nous continuons à résister et à produire nos aliments. Ils m'offrent de vendre et me mettent la pression mais je reste fort et debout. A la ville je souffrirais de la faim, alors qu'ici je peux avoir de quoi manger pour moi, ma mère, mon fils, ma sœur et mon neveu.

Entretien avec un petit agriculteur, *Corregimiento*⁶ de El Hormiguero –
Municipalité de Cali

05/07/2009

La *Mission internationale pour la vérification des impacts des agrocarburants dans 5 zones affectées par les monocultures de palmier à huile et de canne à sucre en Colombie* a constitué avant tout une initiative pour mettre en lumière et faire connaître l'impact que les monocultures destinées à la production d'agro-énergie ont eu sur les droits, sur l'autodétermination et sur les souverainetés des peuples dans différents territoires du pays: (i) Magdalena Medio (départements de Santander, Antioquia, Boyacá, Cesar et Bolívar), (ii) Curvaradó et Jiguamiandó (département de Chocó), (iii) Meta et Vichada (départements de Vichada et de Meta), (iv) vallée géographique du río Cauca (départements de Cauca et de Valle del Cauca), et (v) Tumaco (département de Nariño). Les organisateurs de la Mission en Colombie ont été: le Processus des communautés noires (PCN)⁷, CENSAT Agua Viva - Amis de la Terre Colombie⁸, l'Organisation Nationale Indigène de Colombie (ONIC)⁹, le diocèse de Quibdó¹⁰, la Commission interecclésiale de Justice et

7. Depuis sa création en 1993, le PCN a contribué à la lutte des communautés noires en Colombie à travers le renforcement de leurs processus d'organisation, de leur identité culturelle et de la défense de leur territoire. Sous les principes de la "réaffirmation de l'être humain" (droit à l'identité), de "l'espace pour être" (droit au territoire), de "l'exercice de l'être" (droit à une certaine autonomie), du "propre choix de l'avenir" (droit à une conception propre du développement) et de la solidarité, il réunit des communautés et des organisations locales du Valle del Cauca, du Cauca, du Nariño, des vallées interandinnes du río Cauca et du río Magdalena, de la côte caribéenne et du Magdalena Medio. Il lutte contre le racisme et la discrimination. En alliance avec CENSAT Agua Viva, il a développé la campagne *Llenando tanques vaciando territorios* [Remplir les réservoirs en vidant les territoires] dans les régions du Pacifique sud et du Sud-ouest colombien. Plus d'information disponible sur: <http://www.renacimiento.org/>

8. Formée en 1989, cette organisation, basée sur les principes de l'écologie populaire, cherche des alternatives théoriques, politiques, méthodologiques et techniques aux conflits dans les domaines de la santé, du travail et de l'environnement. Elle milite pour la construction de sociétés durables et pour le renforcement de la capacité d'action environnementale et sociale des populations colombiennes historiquement appauvries en Colombie. Dans le cadre de son combat contre les monocultures ou "déserts verts", elle a été, avec le PCN, à l'origine de la campagne *Llenando tanques vaciando territorios* [Remplir les réservoirs en vidant les territoires]. Elle fait partie de la fédération des Amis de la Terre - International, de la Global Forest Coalition, de RECOMA, de WRM, du réseau Vida, de Oliwatch, entre autres réseaux et coalitions internationales. Plus d'information sur: <http://censat.org/>

9. Cette organisation, pensée comme une grande maloka des peuples indigènes en Colombie, est apparue en 1982 et, depuis lors, a été à l'avant-garde de divers processus de lutte contre les conséquences du développement capitaliste aveugle dans les territoires où vivent des peuples indigènes. Elle travaille contre l'imposition de politiques publiques préjudiciables aux valeurs culturelles indigènes et contre celles qui ignorent l'ensemble des droits territoriaux et culturels. Elle élabore des alternatives à la violence, au déplacement et au génocide systématique. Dans chacune des régions du pays, elle fait front aux modèles agro-industriels qui fragilisent les droits des peuples indigènes. Plus d'information sur: <http://www.onic.org.co/>

10. En 1990, le Saint-Siège a promu au rang de diocèse le vicariat de Quibdó, créé en 1953. Ce diocèse se situe dans le département du Chocó, région du littoral Pacifique, où il assiste une population de 250 000 habitants. Il a accompagné et soutenu de manière engagée les communautés qui vivent dans les bassins de Curvaradó et de Jiguamiandó. Plus d'information sur: <http://www.choco.org/index.php?func=display&module=htmlpages&pid=1>

Paix¹¹ et la Vía Campesina Colombie¹² (Coordination nationale agraire, Fensuagro et Fenacoa).

Outre les députés européens Thérèse Snoy de Belgique et Jean-Louis Christ de France, l'assistante Anabelle Sack de l'eurodéputé Daniel Cohn-Bendit de France et le conseiller Eros Sana du sénateur français Jacques Muller, les organisations internationales impliquées dans l'organisation et la gestion de la Mission ont été: la Coordination belge pour la Colombie, qui comprend Broederlijk Delen (Belgique), le CNCD (Belgique), Oxfam Solidarité (Belgique) et Solidarité Socialiste (Belgique), ainsi que le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement-Terre solidaire (France), Sauvons la Forêt (Allemagne), KOLKO e.V. (Allemagne), l'Institut en recherches avancées sur les relations entre sciences, technologie et société (Autriche), WOLA (Etats-Unis), Congress on Latin America - NACLA (Etats-Unis), Human Rights Network (Etats-Unis), Ecologistes en Action (Espagne), la Plate-forme catalane pour la Paix et les Droits Humains en Colombie (Espagne), MUNDUBAT (Espagne), Mensen met een Missie (Hollande), Corporate Europe Observatory –CEO- (Hollande), Réseau d'alternatives à l'impunité et à la mondialisation (Italie), Human Rights Every Where –HREW- (Luxembourg), la Coordination Suisse-Colombie (Suisse), Survie (Paraguay), Nucleo Amigos da Terra NAT (Brésil), Radio Mundo Real (Uruguay), WAHLI - Amis de la Terre Indonésie (Indonésie), le Syndicat de paysans de Java Occidental (Indonésie), et divers réseaux internationaux comme la

11. Fondée il y a 18 ans comme organisation de droits humains, la Commission accompagne dans tous les domaines la vie des communautés et les organisations afro-descendantes, métisses et indigènes qui affirment leurs droits sans user de la violence dans des zones de conflit armé. Elle appuie des expériences concrètes de recherche de vérité, de justice et de réparation, ainsi que des solutions politiques négociées au conflit armé intérieur. Elle a accompagné résolument la population des "zones humanitaires" et des "zones de biodiversité" des bassins du Curvaradó et du Jiguamiandó. Plus d'information sur: <http://justiciapazcolombia.com/>

12. La Via Campesina est un mouvement international, autonome, pluriel, multiculturel et indépendant, sans aucune affiliation politique ou économique. Fondée en 1993, elle compte au moins 148 organisations affiliées dans plus de 69 pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine. En Colombie, ce mouvement est composé de trois organisations: la Coordination nationale agraire, Fensuagro et Fenacoa. Il lutte pour la souveraineté alimentaire des peuples et pour la défense d'un modèle paysan de production alimentaire. Plus d'information sur: <http://www.viacampesina.org/sp/>

Global Forest Coalition, FIAN international et Amis de la Terre International. Au total, au moins 30 organisations sociales de plus de 14 pays ont participé à la Mission.

Ce rapport recueille les principaux cas, faits et témoignages exposés par les communautés affectées par les monocultures de palmier à huile et de canne à sucre pour la production d'agrocarburants en Colombie. Cette dimension de témoignage des communautés et des organisations sociales se complète entre les cinq régions et est mise en contrepoint avec d'autres voix issues d'institutions et d'entreprises pour aboutir à une série de conclusions et de recommandations que les membres de la Mission formulent à destination de la communauté nationale et internationale. Le document comporte quatre parties: la présentation générale, qui expose les objectifs, la méthodologie et le contexte politique et réglementaire; les rapports régionaux, qui relatent de manière détaillée l'itinéraire suivi et les observations effectuées dans chacune des cinq régions visitées; la vision de l'Etat et du secteur privé, qui reprend les principales conclusions des réunions institutionnelles tenues par les délégués de la Mission; et, finalement, une partie de conclusions et de recommandations à l'Etat colombien, aux entreprises et à la communauté internationale.

2.1. OBJECTIFS

La Mission a été conçue à l'initiative collective de plusieurs organisations et mouvements sociaux de Colombie, avec l'appui et le soutien d'organisations d'Amérique latine, d'Europe, d'Amérique du Nord et de réseaux internationaux. Les objectifs de la Mission ont été élaborés grâce au dialogue et à la concertation entre ces organisations, pour bien être en phase avec les processus sociaux et les besoins particuliers des territoires visités, tout en prenant en compte les

dynamiques de l'Union européenne et des Etats-Unis sur les agrocarburants et leurs politiques commerciales. Ainsi, les objectifs définis ont été:

- Vérifier sur le terrain les impacts causés sur l'environnement par cette agro-industrie et répertorier les violations des droits humains, des droits économiques, sociaux et culturels (DESC), des droits ethniques et environnementaux ainsi que de la souveraineté alimentaire des communautés afro-colombiennes, indigènes et paysannes.
- Donner de la visibilité et un appui aux initiatives citoyennes et sociales qui abordent sous l'angle du territoire les conflits provoqués par les agrocarburants.
- Continuer à informer le public et les instances européennes et nord-américaines sur les conflits et les implications du modèle des agrocarburants en Colombie, à travers la présentation d'informations nouvelles, de recherches et de documents utiles aux propositions de transformation sociale et environnementale.
- Emettre des recommandations auprès des autorités colombiennes sur les mesures nécessaires pour un plein respect des droits humains, des droits ethniques, des droits environnementaux et des DESC.
- Apporter un soutien et une reconnaissance aux luttes des travailleurs salariés et des journaliers qui travaillent dans les monocultures destinées à la production d'agrocarburants.
- Etablir un dialogue de solidarité entre organisations colombiennes, organisations et personnes d'autres pays qui ont participé à la Mission.

2.2. MÉTHODOLOGIE

La Mission en Colombie s'est divisée en 5 groupes de personnes, chacun étant chargé de relever les particularités d'une région. Cette division a permis d'optimiser le temps des membres de la mission et de créer une dynamique où chaque lieu fut l'objet d'une investigation détaillée, plusieurs réunions avec des communautés locales et des acteurs institutionnels ayant pu être conduites dans chaque région. De plus, cette méthodologie a permis de confronter les différentes informations au sujet de la gestion et de la mise en œuvre des politiques publiques, de la position des organisations professionnelles et des différences entre régions dans les processus de reproduction sociale. Outre les visites réalisées dans les 5 territoires, qui ont suivi un itinéraire adapté à la dynamique spécifique de chaque région, la Mission a programmé une série de réunions avec des institutions publiques, des représentants de gouvernement et des organisations professionnelles d'envergure nationale, réunions auxquelles ont assisté les membres de la Mission à leur retour à Bogota avec l'information du terrain (information primaire) recueillie lors de leurs circuits.

Outre le recueil documenté des demandes et des revendications des organisations et des communautés, la méthodologie de la Mission a accordé de l'importance au témoignage, c'est-à-dire qu'elle a cherché à reconstituer les diverses positions des acteurs locaux, régionaux et nationaux sur les agrocarburants. Ainsi, les visites de terrain, les entretiens et la collecte d'information ont permis de reconstituer différents récits sur les processus socio-économiques, les acteurs et les conflits locaux grâce à des outils tels que des guides d'entretien semi-directif avec des communautés, des institutions et des entrepreneurs, des fiches pour l'enregistrement de la documentation recueillie et des forums pour les échanges spontanés. Cette méthodologie a permis d'établir la chronologie des faits et les types de relation entre ces acteurs. De manière générale, elle a permis de faire entendre des opinions

différentes et de se rendre compte réellement des situations régionales en confrontant les sources primaires.

La Mission a développé les axes d'analyse suivants: la garantie des droits humains, environnementaux, du travail et des DESC, le respect des droits collectifs des peuples indigènes et des communautés afro-descendantes, et le respect des souverainetés alimentaire, énergétique et territoriale pour ces communautés. L'approche adoptée par la Mission, qui diffère de la rationalité coût-bénéfice promue par le gouvernement national et par le secteur des entreprises nationales et transnationales, implique deux engagements fondamentaux: en premier lieu, la solidarité, l'appui et la défense des communautés affectées et, en deuxième lieu, la réflexion sur les conditions et les dynamiques géopolitiques de production, de distribution et de consommation des biens et des services environnementaux, en particulier l'énergie. Le premier élément, en tant qu'impératif éthique, nous pousse à lancer des actions concrètes contre le modèle agro-industriel de l'énergie et contre les impacts qu'il produit dans les communautés et les territoires affectés ou vulnérables. Le deuxième engagement, en tant que travail politique, nous conduit à rechercher des alternatives systématiques à l'appauvrissement, à l'inégalité persistante et à l'exclusion que représente le modèle de production des agrocarburants.

La systématisation des résultats de la Mission a été réalisée en trois étapes. Une étape de compilation et d'analyse de l'information dont se sont chargés les membres de la Mission internationale. Le résultat de cette étape a été une série de conclusions générales et de recommandations spécifiques pour la communauté nationale et internationale. Une autre étape de diffusion des résultats préliminaires remis par les membres de la Mission internationale a eu lieu auprès des organisations et des communautés locales de chaque région. Lors de cette phase, des ajustements, suggérés par les organisations locales et nationales impliquées dans la Mission, ont été apportés au rapport final

de la Mission. Enfin, la documentation fournie par les rapporteurs régionaux et l'information complémentaire des communautés locales ont permis d'élaborer le présent document qui analyse et systématise les résultats de ce processus, en détaillant une série de conclusions et de recommandations que la Mission apporte au débat national et international. L'information contenue dans ce rapport a été approuvée pour sa publication et sa diffusion par les cinq rapporteurs de la Mission.

2.3. CONTEXTE POLITIQUE ET CADRE LÉGISLATIF NATIONAL

La crise énergétique, l'effet de serre, le réchauffement global et les engagements de réduction des émissions de CO₂ pris lors de la signature du Protocole de Kyoto et de l'accord de Copenhague ont orienté les agendas politiques de la plupart des pays et des institutions multilatérales vers la conception de stratégies destinées à promouvoir la "durabilité du développement". Affichant une préoccupation apparemment écologique, le système politique et économique a favorisé l'essor extraordinaire des énergies "renouvelables", renforçant un marché florissant qui a engendré en 2007 un montant de 174,4 milliards de dollars d'investissement dans le monde¹³, l'Union européenne (UE) étant le premier investisseur mondial avec 80,2 milliards de dollars.

Ainsi, depuis l'adoption de ce que l'on appelle le paquet "énergie" (incluant la révision de la directive européenne 2003/30/CE visant à promouvoir l'utilisation de biocarburants ou autres carburants renouvelables dans les transports)¹⁴, l'Union européenne a introduit

13. Global Trends in Sustainable Energy Investments 2008 Report. Initiative UNEP-BASE. SEFI, 2008. Disponible sur: <http://sefi.unep.org/english/globaltrends.html>

14. On pourra trouver, outre des analyses intéressantes, une bonne synthèse et un historique de la politique européenne dans: Preparando el terreno para los agrocombustibles. Políticas europeas, criterios de sostenibilidad y cálculos climáticos. [Préparer le terrain pour les agrocarburants. Politiques européennes, critères de durabilité et calculs climatiques], TNI et autres, 2007. Disponible sur: www.tni.org

16

dans sa politique l'utilisation d'agrocarburants pour le transport et de "bioénergie" pour la production d'électricité. L'objectif fixé pour 2020 oblige à une consommation de 10% d'énergies renouvelables dans le secteur des transports. Le respect de cet objectif rend indispensable l'importation massive d'agrocarburants et/ou de leur matière première destinée à être raffinée en Europe. Il convient de noter que, si le texte de la directive se réfère à des "énergies renouvelables", aucune autre source que les agrocarburants ne peut produire une quantité d'énergie suffisante pour la consommation actuelle, ce qui signifie que le quota sera essentiellement rempli par des agrocarburants. Outre la demande issue des industries pétrolière, automobile et des agrocarburants, qui cherchent à assurer un système de transport basé sur l'utilisation d'énergies fossiles et "renouvelables", l'importation d'huile de palme par l'UE recouvre aussi d'autres utilisations (provenant de la transformation industrielle et oléochimique) qui impliquent de grandes entreprises et multinationales du secteur de l'agroalimentaire, des cosmétiques et des détergents¹⁵.

Encouragée par cette demande, la production d'agrocarburants en Colombie a connu une croissance impressionnante due aux dispositions exceptionnelles prises par l'Etat en matière politique et législative. Parmi les lois et les règlements qui encouragent la production d'agrocarburants en Colombie, on trouve:

1. Loi 693 de 2001, qui édicte des normes sur l'utilisation d'alcools carburants et instaure des mécanismes financiers visant à encourager leur production, leur commercialisation et leur consommation.
2. Loi 939 de 2004, qui incite à la production et à la

15. MINGORANCE, Fidel. Le flux de l'huile de palme Colombie – Belgique/Europe. Approche sous l'angle des droits humains. Ed. Human Rights Everywhere, 2006. Disponible sur: www.cbc.collectifs.net

commercialisation de biocarburants d'origine végétale et animale pour leur utilisation dans des moteurs diesel.

3. Loi 101 de 1993, qui crée la Prime à la Capitalisation Rurale (ICR, Incentivo de Capitalización Rural), définie comme un "subside de l'Etat aux personnes réalisant de nouveaux projets d'investissement"¹⁶.
4. Loi 1111 de 2006, qui instaure une déduction d'impôt de 40% des investissements dans des immobilisations réelles productives dans des projets agro-industriels, y compris le leasing financier.
5. Loi 1133 de 2007, qui instaure le programme Revenu Sûr dans l'Agriculture (AIS) qui vise à améliorer la compétitivité du secteur agricole colombien dans un contexte d'internationalisation de l'économie¹⁷.
6. Décret 2594 de 2007, qui réglemente l'Art. 10 de la Loi 1133/07, laquelle crée le Fonds d'Investissements en Capital Risque.
7. Loi 939 de 2004, qui exonère le biodiesel de TVA et des impôts appliqués aux carburants.
8. Loi 788 de 2002, qui exonère l'alcool carburant de la TVA, des impôts et des surtaxes appliqués aux carburants.
9. Décret 1970 de 2005, qui exonère d'impôt sur le revenu pendant 10 ans pour les cultures à rendement tardif.

16. Llano Rodríguez, Mauricio; Mosquera Montoya, Mauricio; Mora Toquica, Luis Sigifredo. "¿Incentivo a la capitalización rural?" ["Incitation à la capitalisation rurale?"] Disponible sur: http://www.contraloriagen.gov.co/html/RevistaEC/pdfs/287_7politicas_2incentivo.PDF

17. D'après les données de la Direction générale du budget public national- Sous-direction de l'analyse et de la consolidation budgétaire, sur les 1 141 862 millions de pesos approuvés pour des investissements dans le secteur agricole, 43,7% sont destinés au programme AIS.

10. Décret 2328 de 2008, qui crée la Commission Intersectorielle pour la Gestion des Biocarburants, composée du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, du ministère des Mines et de l'Energie, du ministère de l'Environnement et du Développement territorial, du ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, du ministère des Transports et du Département national de Planification.
11. Décret 1135 de 2009, qui modifie le décret 2629 de 2007, sur l'utilisation des alcools carburants dans le pays et sur les mesures applicables aux véhicules automoteurs qui utilisent de l'essence pour leur fonctionnement. Incorporation d'alcool carburant à hauteur de 85% d'ici à 2012.
12. Décret 383 de 2007, partiellement modifié par le décret 4051 de 2007, qui établit des mécanismes financiers incitant à la création de zones franches pour des projets agro-industriels de biocarburants. Impôt de 15% (vs. 34%) et introduction d'équipements exemptés de droits de douane et de TVA quand l'investissement est supérieur à 75 000 smmlv¹⁸ (18 millions USD) ou crée 500 emplois¹⁹.
13. Décret 2629 de 2007, qui édicte des dispositions pour promouvoir l'utilisation de biocarburants dans le pays ainsi que des mesures applicables aux véhicules et autres appareils à moteur utilisant du carburant pour leur fonctionnement.
14. Document CONPES 3510 du 31 mars 2008, qui établit les directives de la politique visant à promouvoir la production durable de biocarburants en Colombie.

18. Salaire minimum mensuel légal en vigueur (NdT)

19. Selon le calcul de MADR, Corpoica-Cenipalma, environ 3,7 emplois par hectare de palme et 5,3 emplois par hectare de canne à sucre. Présentation Biocarburants: communication du ministre de l'Agriculture et du développement rural lors des discours ministériels dans le cadre du BID-EXPODESARROLLO, mars 2009. Disponible sur: http://www.minagricultura.gov.co/06docypresent/06_presenta.aspx

A l'évidence, la politique agricole du gouvernement colombien encourage les agro-entreprises de palmier à huile, de canne à sucre et d'autres monocultures destinées à la production de carburants, profitant de la préoccupation mondiale pour la consommation "écologique" d'énergie et de la demande de matières premières par de grandes entreprises. En Colombie, la monoculture de la canne à sucre s'est étendue²⁰, avec environ 450 000 ha plantés en canne²¹ dont la production est destinée à la fabrication de sucre et, pour une part importante, à l'élaboration d'éthanol. De la même manière, selon des statistiques de Corpoica et de Cenipalma, la superficie plantée en palmier en 2007 a été estimée à 328 973,8 ha, l'objectif du gouvernement national pour 2010 étant 921 000 ha (sur un total potentiel de 3 500 000 ha qu'il a fixé pour 2020, ce qui impliquerait de multiplier par 10 la surface actuellement cultivée pour produire des agrocarburants), en projetant un taux de croissance de la surface de 8% annuels et une augmentation des exportations de 24% en 2001 à 78% en 2020²². L'UE est le second consommateur mondial d'huile de palme et a été le principal acheteur d'huile de palme colombienne en 2007²³ www.cbc.collectifs.net. La Colombie est le 5^{ème} producteur mondial (2007) et le 5^{ème} exportateur (2006)²⁴; elle a produit 732 445 tonnes d'huile de palme en 2007 (63% destinés à la consommation traditionnelle, 4,9% pour l'agrodiesel et 32,1% pour l'exportation) et on attend pour 2010 une production voisine de 1,2 millions de tonnes d'huile (44,5% destinés à la consommation traditionnelle, 20% pour l'agrodiesel et 35,5% pour l'exportation)²⁵.

20. PÉREZ RINCÓN, Mario Alejandro. Comercio Internacional y Medio Ambiente en Colombia – mirada desde la economía ecológica, [Commerce international et environnement en Colombie – un regard du point de vue de l'économie écologique], Programme éditorial Universidad del Valle, 2007.

21. "Comportamiento del empleo generado por las cadenas agro-productivas en Colombia (1990-2006)" ["Comportement de l'emploi généré par les filières d'agro-production en Colombie (1990-2006)]. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture IICA. Bogota, 2006.

22. "Visión de la palmicultura colombiana al 2020" [Vision de la palmiculture colombienne à l'horizon 2020], Fedepalma. Disponible sur: <http://www.fedepalma.org/vision.htm> Page consultée en mars 2010.

23. MINGORANCE, Fidel. Le flux de l'huile de palme Colombie – Belgique/Europe. Approche sous l'angle des droits humains. Ed. Human Rights Everywhere, 2006. Disponible sur: www.cbc.collectifs.net

24. Calculs basés sur les données et les estimations de la FAO. Consultées sur <http://faostat.fao.org> en mars 2009. La production peut être consultée sur Prodstat: <http://faostat.fao.org/site/567/default.aspx#ancor> et le commerce sur Tradestat: <http://faostat.fao.org/site/535/default.aspx#ancor>

25. Données et prévisions de Fedepalma. XXXV Congrès national de cultivateurs de palme. Fedepalma, 2007. Disponible sur: www.fedepalma.org

Pourtant, les plaintes et les demandes en justice associées à l'expansion des monocultures de canne à sucre et de palmier à huile en Colombie sont directement en lien avec des conflits pour l'utilisation et la propriété des terres, le paramilitarisme, les déplacements forcés, la flexibilisation du travail et les conditions de travail infrahumaines, la perte de la sécurité et de la souveraineté alimentaires, la violation des droits collectifs des peuples indigènes et afro-descendants, la perte de la biodiversité et d'écosystèmes essentiels des régions et la grave transformation culturelle et des stratégies de survie des communautés locales. Cette situation se complique encore quand la politique agricole s'articule de manière stratégique avec la politique de Sécurité Démocratique puisque, ainsi que l'a exprimé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Carlos Gustavo Cano, dans son rapport de gestion de 2004 Deux années de la première période du Gouvernement d'Álvaro Uribe "(...) le Président Uribe a affirmé qu'une agriculture faible conduit à un terrorisme fort (...) Donc, notre combat contre le terrorisme passe par la défense du travail rural (...) De la sorte, l'agriculture acquiert une valeur stratégique géopolitique. (...) Nous lui consacrons des efforts tout particuliers, spécialement au palmier à huile, pour lequel la Colombie a atteint les plus hauts niveaux de productivité au monde"²⁶.

Cette vision implique une intervention de l'Etat au niveau local au moyen des plans d'Action Sociale, mais également par le renforcement des initiatives d'agro-entreprises et par l'intensification des forces militaires légales, avec la complicité des forces paramilitaires. A partir d'une analyse similaire, Mingorance²⁷ a caractérisé le modèle de la palme en Colombie comme étant la confluence d'agissements illégaux et délictueux, de politiques gouvernementales et d'investissements

26. Données et prévisions de Fedepalma. XXXV Congrès national de cultivateurs de palme. Fedepalma, 2007. Disponible sur: www.fedepalma.org

27. MINGORANCE, Fidel. Le flux de l'huile de palme Colombie – Belgique/Europe. Approche sous l'angle des droits humains. Ed. Human Rights Everywhere, 2006. La Commission Interecclésiastique de Justice et Paix et le Bureau pour les droits humains et le déplacement (CODHES) développent également des arguments similaires.

privés nationaux et internationaux. Parmi les différentes phases du modèle identifiées par cet auteur, l'assaut paramilitaire pour la conquête du territoire, le semis ultérieur de palmier à huile et la consolidation du flux d'huile vers le marché national et le marché international s'avèrent particulièrement révélateurs. Il en résulte une domination territoriale renforcée, ce qui aggrave les conflits socio-environnementaux et soulève les revendications des communautés désireuses de rester sur leurs territoires. En somme, il est confirmé que les politiques colombiennes visent à créer une apparente croissance économique, avec la complicité d'acteurs armés illégaux et en favorisant des intérêts privés, par le biais de stratégies non inclusives qui restent dommageables et discriminatoires envers des populations historiquement appauvries.

Par ailleurs, l'arsenal législatif déployé pour promouvoir la culture du palmier à huile et de la canne à sucre dissimule une autre préoccupation en rapport avec la volonté politique et la capacité réelle de l'Etat colombien à garantir le respect et le suivi de la législation et des règlements nationaux et internationaux. En effet, comme développé dans les rapports régionaux, la Mission a constaté une grande faiblesse des institutions territoriales en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques nationales et le respect des accords internationaux relatifs à la protection d'écosystèmes, au droit à la Consultation Préalable, aux droits humains, aux droits du travail, aux droits environnementaux et aux DESC. Des interrogations surgissent donc sur la présence et le fonctionnement à deux vitesses de l'Etat, qui favorise des initiatives agro-industrielles et, dans le même temps, ne garantit pas le respect des droits des communautés locales. Dans l'ensemble, cette situation traduit un exercice de la démocratie déficient et une dérégulation des cadres réglementaires.

Le système d'aides directes et indirectes à l'agro-industrie énergétique en Colombie suscite une forte préoccupation, non seulement parce qu'il

favorise le développement des agrocarburants, ce qui soulève une critique sur la façon dont les deniers publics et les impôts financent un modèle agro-industriel privé, mais aussi parce qu'il est à l'origine d'un déséquilibre fiscal du fait qu'il subventionne des produits non consommés dans le pays. A cela s'ajoute l'évidente corruption du modèle, qui a débouché à la fin de l'année 2009 sur un scandale national pour avoir favorisé de grandes entreprises d'huile de palme²⁸ et de canne à sucre²⁹ à travers la ligne de crédits du programme AIS. Outre ces injustices, on observe un énorme déséquilibre entre, d'un côté, les profits économiques du secteur privé répondant à la demande extérieure et, de l'autre, la liste des dommages et violations de droits subis au niveau local, qui vont de la privation de biens environnementaux essentiels comme l'alimentation et l'eau potable à la menace permanente d'expulsion du territoire. Ainsi, - et ce point sera approfondi dans la description des visites régionales-, il existe une dette écologique à l'égard des communautés et des territoires locaux contractée par les entreprises impliquées dans cet agrobusiness, par les consommateurs nationaux et étrangers de biodiesel et d'éthanol ainsi que par le système financier et de crédit qui, avec ses prêts et ses investissements, soutient ce modèle.



28. En 2009, le ministre de l'Agriculture, du Logement et du Développement rural de l'époque et ex-candidat présidentiel, Andrés Felipe Arias, avait octroyé 27,6 milliards de pesos sous forme de subventions à travers le programme AIS. 15% ont été attribués à une seule entreprise, Palmeros del Pacifico Sur Sociedad Agricola et 40% ont été versés au secteur de la palmiculture. Les médias ont pointé du doigt la forte présomption d'existence d'un lien entre les bénéficiaires de l'AIS et le financement de la campagne pour le référendum et de la campagne présidentielle d'Álvaro Uribe Vélez. Disponible sur: <http://www.lasillavacia.com/historia/4627> et http://www.cambio.com.co/portadacambio/849/ARTICULO-WEB-NOTA_INTERIOR_CAMBIO-6300208.html Pages consultées en mars 2010.

29. Parmi les bénéficiaires de l'AIS, on trouve les principales exploitations de canne à sucre et productrices d'éthanol du pays, dont : Hacienda e Ingenio La Cabaña S.A., Ingenio del Cauca S.A., Mayagüez S.A. et Manuelita S.A. Disponible sur: http://groups.google.com/co/group/mesacomunicacionpacifico/browse_thread/thread/5062a26fbb41cbd9 et <http://www.elspectador.com/noticias/investigacion/articulo165958-beneficiarios-de-agro-ingreso-seguro-financiaron-referendo>. Pages consultées en mars 2010.

3. LA VISION DE L'ETAT ET DU SECTEUR PRIVÉ: VISITES INSTITUTIONNELLES



3.1. RÉUNION AVEC LA PROCURADURÍA GENERAL DE LA NACIÓN

Il s'agit de l'institution chargée de représenter les citoyens colombiens devant l'Etat. C'est l'autorité suprême du Ministère public qui est constitué également du bureau du Défenseur du peuple (*Defensoría del Pueblo*) et du bureau du Médiateur (*Personería*). La principale responsabilité de la *Procuraduría General de la Nación* est de veiller au bon fonctionnement des services publics et de signaler tout fait susceptible de violer les normes en vigueur. Son rôle de service public est basé sur le principe de "prévenir plutôt que sanctionner"³⁰.

La réunion avec la Mission s'est déroulée le 9 juillet 2009 au siège de la *Procuraduría General de la Nación*, à Bogota. Les délégués ont été reçus par la Dra Carla Reis, conseillère personnelle du *Procurador* général, le Dr Oscar Darío Amaya. Lors de cette réunion, deux thèmes principaux ont été abordés: (i) l'utilisation qui pourra être faite du rapport final de la Mission, qui pourrait constituer le cœur d'un dossier présentant au pouvoir exécutif des recommandations face aux violations de droits qui se sont produites au cours de la mise en place de monocultures pour la production d'agrocarburants; et (ii) la diffusion de ce même rapport, qui devrait être largement connu par l'opinion publique, raison pour laquelle la *Procuraduría General de la Nación* s'engage à le diffuser dans ses bureaux présents dans tout le pays afin qu'il serve de référence pour la surveillance dans les 5 régions visitées par la Mission et dans d'autres où les cultures destinées à la production d'agrocarburants commencent à se développer.

30. Cf. <http://www.procuraduria.gov.co/> Page consultée en mars 2010.

3.2. RÉUNION AVEC LA CORPORATION AUTONOME RÉGIONALE DE NARIÑO, CORPONARIÑO

Corponariño est l'autorité suprême chargée de l'environnement dans le département de Nariño. C'est l'institution "chargée, au sein de sa juridiction, de gérer l'environnement, les ressources naturelles renouvelables et d'œuvrer pour le développement durable dans le département"³¹. L'objectif de toutes les Corporations autonomes régionales (CAR) est d'exécuter les politiques, les plans, les programmes et les projets sur l'environnement et les ressources naturelles renouvelables, ainsi que d'appliquer correctement toutes les dispositions légales en vigueur sur leur administration, leur gestion et leur exploitation, conformément aux normes, règles et directives émanant du ministère de l'Environnement, du Logement et du Développement territorial.

Cette réunion s'est tenue dans la ville de Pasto, capitale du département de Nariño, dans le cadre de l'itinéraire suivi par l'une des délégations de la Mission dans cette région. Le dialogue s'est centré sur les impacts environnementaux du palmier à huile, parmi lesquels on a identifié d'importants phénomènes de déforestation, de pollution et d'utilisation abusive des ressources en eau ainsi que d'appropriation illégale de territoires collectifs de communautés afro-descendantes. Corponariño a reconnu que des sanctions plus dissuasives devaient être appliquées aux entreprises car celles-ci préfèrent payer les amendes actuelles plutôt que d'atténuer les impacts environnementaux qu'elles génèrent. Cela signifie que l'institution doit s'engager pour renforcer les mesures environnementales et mieux fonctionner pour faire respecter ces mesures par les entreprises productrices d'huile de palme.

31. Cf. <http://www.corponarino.gov.co/> Page consultée en mars 2010.

3.3. RÉUNION AVEC LA CORPORATION AUTONOME DU VALLE DEL CAUCA, CVC

La CVC est l'autorité suprême chargée de l'environnement du département du Valle del Cauca. Elle a pour objectifs de renforcer les processus de planification et d'aménagement environnemental du territoire comme outil essentiel de la gestion environnementale; d'améliorer l'état des écosystèmes à partir de la connaissance, de la récupération et de l'exploitation durable de leurs biens et services environnementaux; de réduire les impacts engendrés par les activités anthropiques dans les centres peuplés; de promouvoir l'utilisation de technologies et de pratiques permettant de réduire les impacts causés par les différentes productions; de renforcer la capacité des acteurs sociaux afin de permettre leur réelle participation à la gestion de l'environnement; et d'améliorer la capacité de gestion (efficacité, efficacité, effectivité) de la Corporation pour faciliter l'administration et la gestion des ressources naturelles et de l'environnement³².

La Mission a tenu une réunion avec la Dra Milena Banguero, responsable du travail institutionnel avec les communautés afro-descendantes, et avec la Dra María Isabel Ochoa, directrice de gestion de la CVC. Ces deux représentantes ont affirmé que les impacts négatifs de l'agro-industrie de la canne à sucre qui étaient dénoncés étaient exceptionnels et que, au contraire, cette industrie suivait les règles établies par la législation nationale en matière d'environnement. Elles ont en outre fait remarquer que la production d'agrocarburants répondait à une politique nationale et que plusieurs des problèmes dénoncés par la Mission relevaient de la compétence nationale et non départementale, laissant entrevoir que l'organisme régional était subordonné aux dispositions nationales. Devant un tel argument, les délégués de la Mission ont soulevé la question de l'efficacité des

32. Cf. <http://www.cvc.gov.co/vsm38cvc/> Page consultée en mars 2010.

autorités environnementales au niveau local, lesquelles doivent connaître et défendre l'environnement au niveau du département, en menant des recherches, en développant des arguments et en démontrant les impacts locaux de l'agro-industrie. La Mission pense que telle est la fonction, établie par la Constitution colombienne, des organismes décentralisés tels que les Corporations autonomes régionales, Or, ce ne semble pas être le cas dès lors que le système institutionnel national prédomine et semble inhiber le fonctionnement des institutions locales et régionales.

3.4. RÉUNION AVEC LE DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DE CALI, VALLE DEL CAUCA, DAGMA

Le DAGMA est l'institution chargée de veiller à la protection de l'environnement pour la ville de Santiago de Cali. Il veille au respect des normes environnementales en vigueur et contribue au bien-être des citoyens en suivant le principe du développement durable. L'institution est chargée de mettre en œuvre, à l'intérieur du périmètre urbain et suburbain, des compétences équivalentes à celles des Corporations autonomes régionales. L'exercice de sa fonction est soumis aux principes d'harmonie régionale, de hiérarchie des normes et de subsidiarité descendante, définis dans l'Art. 63 de la Loi 99 de 1993³³.

Lors de la réunion avec cette institution, la Mission a constaté qu'elle reconnaissait le problème posé par la monoculture de la canne à sucre pour la ville. Le DAGMA a engagé des recherches et mis en œuvre des consultations afin de connaître l'impact de la monoculture sur la quantité et la qualité de l'eau disponible pour l'approvisionnement de la ville. Ces travaux ont montré que la pénurie actuelle et la baisse de la

33. Cf. <http://www.cali.gov.co/dagma/> Page consultée en mars 2010.

qualité étaient directement liées à la consommation et à la pollution de la ressource en eau aux mains des entreprises sucrières. La ville de Cali connaît actuellement des rationnements programmés pour faire face à la faible disponibilité en eau dans la région, ce qui est paradoxal compte tenu du fait que Cali est entourée par 7 rivières. Malgré ces efforts, les fonctionnaires du DAGMA sont conscients que leur autorité en matière d'environnement est limitée par celle de la CVC et, plus encore, par les autorités nationales chargées de l'environnement qui ont résolument appuyé l'expansion des monocultures pour la production d'agrocarburants dans le département et dans le pays.

3.5. RÉUNION AVEC L'AMBASSADE DES PAYS-BAS À BOGOTA

La mission a réalisé deux réunions avec M. Plantinga, premier secrétaire de l'Ambassade des Pays-Bas en Colombie, qui a manifesté l'intérêt du gouvernement néerlandais à soutenir le gouvernement colombien dans le développement d'une industrie de biocarburants³⁴ respectant des critères de durabilité. On peut classer les échanges avec l'Ambassade en deux grands sujets:

3.5.1. DURABILITÉ ET CERTIFICATION

Le gouvernement des Pays-Bas a financé une étude qui, dans la pratique, s'est traduite par quelques jours de travail de terrain de consultants qui ont analysé dans quelle mesure la production de biocarburant en Colombie correspondait aux critères de durabilité de l'Union européenne. Ce travail a donné lieu à un document de caractère assez général mais qui mentionne, entre autres, les risques suivants:

34. On utilise dans ce compte-rendu le terme "biocarburants" afin de respecter le plus fidèlement possible les contenus du dialogue et les concepts utilisés. Cependant, pour la Mission, comme cela est établi tout au long de ce rapport, il est clair que ces cultures énergétiques sont des "agrocarburants".

"Tant qu'il n'y aura pas d'aménagement du territoire et de suivi efficace de sa mise en œuvre, l'expansion de la surface agricole représente un risque pour l'environnement".

Ainsi que:

"Le conflit interne en Colombie a entraîné de la violence et des déplacements de la population. Si le développement de l'économie formelle s'accompagne d'un accès à la terre régularisé et équitable, il pourra contribuer à stabiliser d'ex-zones de conflit. Au contraire, une répartition de la terre perçue comme injuste par la population locale pourrait nourrir encore plus le conflit".³⁵

Malgré ces observations, dans la pratique, le gouvernement néerlandais ne semble pas remettre en question le principe de certification, en dépit du fait que la Colombie présente un contexte dont les caractéristiques historiques et structurelles font douter de sa capacité à respecter des standards de durabilité. Et, d'après ce qu'a relevé la Mission, la réalité régionale des biocarburants prouve plutôt que la politique actuelle a aggravé les conflits environnementaux, sociaux et sur les droits humains, liés aux plantations de canne à sucre et de palmier à huile.

3.5.2. PRODUCTION D'ÉTHANOL ISSU DE PALMIER À SUCRE

Par ailleurs, le gouvernement des Pays-Bas envisage de financer un projet pilote de production d'éthanol issu de palmier à sucre, un palmier qu'il faudrait introduire en l'important d'Indonésie et dont la culture serait développée dans des plantations à faible densité, en association avec d'autres espèces fruitières et produisant du bois. M. Plantinga a expliqué que le modèle préconisé permettrait de concilier les objectifs

35. Traduction réalisée par des membres de la Mission à partir du document remis par M. Plantinga.

de production énergétique, de protection de l'environnement et de production d'autres bénéfices sociaux et économiques. C'est une entreprise d'investissement, Investment Banking, qui promeut le projet en association avec une entreprise forestière maître d'œuvre qui produit les plantules et gère les plantations, les installations de transformation et les subventions (crédit carbone).

Bien que la Mission ne dispose pas des éléments suffisants pour juger les aspects agronomiques et financiers de ce projet (durabilité environnementale et rentabilité), elle peut toutefois prévoir que son implantation, dont l'exécution pilote est prévue dans le département de Vichada, visité par la Mission, poserait d'emblée les mêmes problèmes que les monocultures de canne à sucre et de palmier à huile, c'est-à-dire : problèmes d'accès à la terre et de respect des droits sur la terre, de respect des normes sociales et environnementales, de garantie des droits humains, entre autres conflits détaillés précédemment. La Mission suggère que, dans la mesure où ce type de plantations a déjà été développé à grande échelle en Indonésie, il serait pertinent de rassembler de l'information sur les différents aspects, risques et effets sociaux, environnementaux et agronomiques de cette expérience avant d'implanter ce modèle en Colombie.

3.6. RÉUNION AVEC DES CONSEILLERS DE JORGE ENRIQUE ROBLEDO, SÉNATEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE

Dans le cadre de la Mission, trois délégués se sont réunis avec des conseillers du sénateur Jorge Enrique Robledo. Lors de la rencontre, les conseillers ont présenté la situation de la production d'agrocultures en Colombie, en soulignant les conflits et les impacts sur les communautés et les territoires. Les délégués de la Mission ont exposé

leurs constats sur l'origine des conflits territoriaux, lesquels semblent obéir à des logiques et des mécanismes d'utilisation et d'appropriation des ressources environnementales locales, affectant la reproduction socioculturelle des groupes subordonnés qui habitent ces régions. De plus, la Mission a fait part aux conseillers de sa préoccupation face à la précarité du travail observée dans les entreprises sucrières et au processus de criminalisation des coupeurs de canne dans le Valle del Cauca. Les conseillers de Jorge Enrique Robledo se sont engagés à transmettre ces inquiétudes au sénateur et à explorer la possibilité d'émettre une déclaration au Parlement sur la situation des travailleurs.

3.7. RÉUNION AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CULTIVATEURS DE PALMIER À HUILE, FEDEPALMA

Fedepalma regroupe et représente les cultivateurs de palmier à huile et les producteurs d'huile de palme depuis sa fondation en 1962. Elle dirige la structure corporative et les services d'appui au secteur de la palmiculture. Parmi ses objectifs, on relève: multiplier la production par sept, en passant de 500 000 tonnes en 1999 à près de 3,5 millions de tonnes en 2020; augmenter la productivité de 3,9 tonnes d'huile à l'hectare en 1999 à 5,5 tonnes à l'hectare en 2020; étendre la surface semée, en passant de 170 000 hectares en 2000 à 743 000 hectares en 2020; et accroître les exportations d'huile de palme, en passant de 24% de la production nationale en 2001 à 78% en 2020³⁶.

Lors de la réunion avec Fedepalma, les différents cas, relevés par la Mission, de violations par les entreprises de palmiculture des droits humains, environnementaux et des DESC ont été exposés. En lien avec cette critique, la Mission a affirmé l'impossibilité pour les entreprises de palmiculture du pays de participer dans ces conditions à toute initiative

36. <http://www.fedepalma.org/> Page consultée en mars 2010.

de certification et, en particulier, à la RSPO (Round Table Sustainable Palm Oil). Fedepalma a fourni des arguments détaillés sur les cas emblématiques de conflits à Tumaco, dans le Vichada et le Chocó. La réponse a été, d'une part, que les affaires étaient entrées dans une phase juridique, que la corporation était très respectueuse des lois et qu'elle respecterait donc les conclusions, quelles qu'elles soient. D'autre part, que Fedepalma ignorait les cas survenus dans les entreprises n'appartenant pas à la Fédération et souhaiterait éviter de se prononcer à leur sujet.

32 Le cas le plus controversé au cours du dialogue a été celui des entreprises Aportes San Isidro S.A. et I.C. Tequendama, impliquées dans des occupations illégales et l'expulsion forcée de l'hacienda Las Pavas, corregimiento de Buenos Aires, municipalité de El Peñol, sud du département de Bolívar, région du Magdalena Medio. En dépit du fait que ces entreprises appartiennent à la Fédération, les représentants de Fedepalma n'ont pas pu apporter de réponse sur les violations flagrantes des droits humains qui y ont été commises et qui ont été reconnues par le gouvernement et par des organisations des droits de l'homme au niveau national et international. A propos de ce cas, la question a été soulevée du rôle que pourrait jouer le WWF dans la promotion de la RSPO car, malgré les impacts avérés sur les droits environnementaux et humains au niveau local, on relève une ambiguïté dans le travail de cette organisation qui dit protéger les intérêts de la durabilité écologique alors que, par ailleurs, son lobby en faveur de la RSPO renforce la croissance de la demande d'huile de palme, justifiant la construction de davantage de raffineries et de centrales énergétiques fonctionnant à l'huile sous le prétexte d'une gestion "durable de l'huile de palme".³⁷

37. Cf. http://www.wrm.org.uy/plantaciones/Carta_RSPO.html Page consultée en mars 2010.

A la fin de la réunion, Fedepalma s'est engagée à informer la Mission des avancées de chacun des cas évoqués au cours de l'entretien, et en particulier celui de Las Pavas. Elle a, en outre, invité la Mission à participer à une nouvelle visite en Colombie au cours de laquelle elle aurait une autre vision de la situation des travailleurs/euses, de l'environnement et des droits humains, et s'est montrée ouverte au fait de commencer à organiser elle-même des rencontres entre communautés et entreprises.



4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

34



Bien que dans les pays du nord global³⁸ la transition de la consommation d'énergies fossiles vers celle d'agrocarburants soit entourée d'une relative acceptabilité sociale, habillée du discours sur la préservation de l'environnement et l'atténuation des changements climatiques, on note dans les pays du sud global l'aggravation des conflits territoriaux dus à l'expansion des monocultures destinées à la production d'agro-énergie. Ces conflits ont été constatés par la Mission lors de ses déplacements dans les régions du Meta-Vichada, du Curvaradó-Jiguamiandó, de la vallée géographique du rio Cauca, de Tumaco et du Magdalena Medio, entre le 3 et le 10 juillet 2009. La Mission a pu observer dans ces régions que les conflits territoriaux reposent sur des logiques et des stratégies d'appropriation et d'utilisation des ressources environnementales qui, du point de vue des entrepreneurs et des institutions gouvernementales, représentent une opportunité de croissance économique, d'exploitation de l'espace géographique et d'insertion sur des marchés internationaux, et qui, du point de vue des communautés indigènes, afro-descendantes, paysannes et riveraines impliquent des violations des droits

38. Plutôt qu'une région géographique, on entend par "nord global" les relations économiques, politiques, environnementales et sociales qui reproduisent une exploitation capitaliste de la nature et qui produisent des impacts négatifs importants sur d'autres populations et territoires locaux. Ces relations trouvent leur origine dans une répartition géographique des ressources exploitables, des lieux où on en tire profit et des zones de risque et d'impact, répartition qui génère une dette écologique et sociale à cause des modes de production et de consommation iniques. En conséquence, "sud global" se réfère aux territoires et communautés essentiellement fournisseurs de biens et de services, qui souffrent des conséquences du modèle inéquitable de production, distribution et consommation: externalités négatives, sacs à dos écologiques (c'est-à-dire les poids de matière et d'énergie nécessaire à la fabrication des matériaux. Inventée en 1991 par le chercheur allemand Friederich Schmidt-Bleek, cette mesure fait remonter à sa surface tous les "flux cachés" de tous les produits et services, ces tonnes de matières que chacun consomme sans le savoir parce que l'objet final n'en porte pas la trace), etc.

communautaires, compromettent la souveraineté territoriale et affectent leur reproduction socioculturelle. Ainsi, la Mission a pu constater que l'expansion de la culture du palmier à huile et de la canne à sucre a eu un grave impact sur le plein exercice des droits environnementaux, sociaux et du travail des populations locales, en particulier le droit à une vraie qualité de vie avec souveraineté alimentaire, logement digne, accès à l'eau pour la consommation et les autres usages, droit à la terre et au territoire, droit à un environnement sain, droit à la santé et respect des droits du travail.

4.1. CONCLUSIONS

On trouvera ci-dessous une synthèse des principaux conflits constatés.

La limitation ou la perte de l'accès à l'eau pour la consommation humaine et l'irrigation des cultures a été dénoncée par toutes les communautés visitées, qui ont identifié l'utilisation intensive des ressources hydriques par les entreprises comme en étant la cause principale, ainsi que la pollution par des agrototoxiques et le déversement illicite de résidus solides dans les eaux du milieu naturel. Le fait que le gouvernement colombien permette que les entreprises s'approprient indûment des terres publiques comme les terres inondables et les marais, et dépouillent de leurs biens communs les communautés locales dont la subsistance en dépend, entraîne et autorise la violation des droits environnementaux. En plus du manque de surveillance, de contrôle et de respect de la réglementation environnementale par les organismes de contrôle –comme les procuradurías et les CAR-, la permissivité de la loi s'est traduite par un niveau élevé d'impunité par rapport aux dénonciations effectuées par les communautés sur la pollution des eaux, l'assèchement des marais, la construction illicite de systèmes de drainage et d'irrigation et sur l'appropriation illégale de terres inondables et/ou de sources d'eau souterraines.

L'expansion de ces monocultures a eu un impact important sur la disponibilité locale et régionale en aliments dans la mesure où les cultures alimentaires ont été déplacées et où les ressources halieutiques ont considérablement diminué. La perte de l'autonomie alimentaire des familles, due principalement à la perte de l'accès aux terres cultivables et aux ressources alimentaires, a augmenté leur dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs et les a rendues plus vulnérables à la volatilité des prix des aliments. L'expansion des cultures de palmier à huile et de canne à sucre est sans aucun doute un facteur responsable de l'importante présence de la faim chronique dans les régions visitées. La Mission a constaté que le gouvernement colombien, au lieu de réguler strictement l'expansion de ces monocultures et d'appuyer résolument l'agriculture familiale paysanne, a favorisé avec les deniers publics l'expansion de l'agriculture industrielle et d'exportation, en violant dans de nombreux cas le droit à l'alimentation de communautés entières. Ainsi, l'expansion de ces monocultures s'est convertie en une menace évidente pour la souveraineté alimentaire des communautés rurales qui basent leur consommation sur les cultures dites de "pancoger" (subsistance) (maïs, manioc, haricots, fruits, légumes, légumineuses, etc.). Les entretiens réalisés durant la Mission dans des communautés soumises à la pression des monocultures pour la production d'agrocarburants mettent en évidence l'existence inhérente d'un conflit entre la production d'aliments et l'agro-énergie.

A la gravité de cette situation s'ajoute le scandale récent de l'attribution de ressources du programme Revenu Sûr dans l'Agriculture (AIS) selon des critères de favoritisme politique; ce programme constitue 43% du total du budget gouvernemental pour le secteur agricole. D'après des données citées par le sénateur Jorque Enrique Robledo, 1% des producteurs agricoles concentrent 71% des crédits réescomptés et 64% des crédits substitutifs de Finagro. En 2000, 1% des producteurs

agricoles recevaient 17,7% des fonds de l'ICR alors qu'aujourd'hui, ils en touchent 45,3%³⁹. Cela semble indiquer que l'Etat colombien enfreint son obligation d'agir de manière non discriminatoire dans l'attribution de ressources publiques essentielles à la réalisation de droits sociaux et qu'il ne consacre pas le maximum de ses ressources disponibles à la réalisation progressive du droit à l'alimentation et d'autres droits sociaux, ainsi que l'exige l'Art. 2.1 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

De plus, la Mission est préoccupée par le fait que l'expansion de la culture du palmier à huile et de la canne à sucre se fasse sur des terres de familles déplacées, qui peuvent difficilement récupérer leurs biens étant donné qu'elles disposent rarement de titres de propriété. Ces familles sont non seulement conduites à l'errance et à la paupérisation mais aussi condamnées à une fracture irrémédiable des relations socioculturelles avec leur territoire, relations vitales pour elles. Ces monocultures semblent progresser sous le contrôle des forces militaires/paramilitaires/entrepreneuriales et du gouvernement. Il s'agit de l'expression et de la reproduction d'un modèle d'appropriation du territoire basé sur la doctrine de contre-insurrection et dont les résultats sont les massacres et les déplacements de populations civiles rurales appartenant à des territoires où prévalent les cultures destinées aux agro-carburants. Le lien existant entre les déplacements forcés du fait de la violence militaire/paramilitaire et les monocultures destinées à l'agro-énergie apparaît ainsi de manière évidente: de nombreuses zones où existent des plantations de palmier et de canne étaient autrefois habitées par des communautés rurales. Dans la mesure où l'Etat n'adopte pas les dispositions nécessaires pour assurer définitivement aux familles vivant sur ces territoires convoités l'accès aux terres et leur propriété, il ne respecte pas son obligation de garantir les droits humains, les droits environnementaux et les DESC de ces populations.

39. Cf. "Operación Magdalena" [Opération Magdalena] Revue Cambio, Bogotá, 7 octobre 2009. Cf. aussi "Las cifras del debate que perdió el gobierno" [Les chiffres du débat perdus par le gouvernement], Sénateur Jorge Enrique Robledo, Bogotá, 30 octobre 2009.

Actuellement, la Mission est non seulement préoccupée par la consolidation d'un modèle de tenure de la terre basé sur l'expropriation et l'utilisation des territoires des communautés locales pour la production d'agrocarburants, mais aussi par l'"accaparement des terres" (*land-grabbing* en anglais), car les initiatives de locations de terres et de consortiums afin de produire des biens de consommation internationale constituent une atteinte aux besoins locaux en aliments, eau et terres⁴⁰, et représentent une violation des souverainetés alimentaire, énergétique et territoriale. Que ce soit à cause de la stratégie du silence obtenu par la violence au niveau local ou à cause de la pratique du "prête-nom" utilisée pour éviter aux entreprises de "salir" leur marque, la Mission n'a pas réussi à savoir de manière directe et irréfutable quels capitaux étrangers étaient investis dans les régions. Néanmoins, l'information fournie par l'ambassade des Pays-Bas ainsi que l'identification, lors des visites à Tumaco et dans le Magdalena Medio, de certains cas de consortiums à capital étranger constituent un indice suffisant pour attirer l'attention sur les risques et les menaces que comporte ce modèle⁴¹. La Mission s'inquiète en particulier du fait que ce modèle soit imposé sur des territoires collectifs de communautés indigènes et afro-descendantes qui céderaient leurs droits territoriaux (sans néanmoins céder leur propriété) devant un besoin d'approvisionnement à l'extérieur, venant concurrencer l'approvisionnement communautaire et, qui plus est, en contradiction avec les traditions sociales et culturelles existant sur ces territoires.

En ce qui concerne les travailleurs/euses affilié/e/s à des Coopératives

40. Cf. GRAIN. "Land grabbing in Latin America", mars 2010. Disponible sur: <http://www.grain.org/articles/?id=61> Page consultée en mars 2010.

41. A propos de ces risques, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, M. Olivier De Schutter, a publié en juin 2009 un appel à la prise en compte d'une série de principes relatifs aux droits humains dans ce type d'opérations transnationales d'acquisition ou de location de terres. Cf. <http://www.srfood.org/index.php/es/component/content/article/127-human-rights-principles-to-discipline-land-grabbing> Page consultée en mars 2010.

de travail associé (CTA), la Mission a pu constater qu'ils/elles se trouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité car, du fait qu'ils/elles sont censé/e/s être des travailleurs/euses indépendant/e/s, ils/elles ne bénéficient pas de la faible protection qu'apportent aux travailleurs le droit du travail et la législation syndicale. En outre, les salaires qu'ils/elles reçoivent ne leur permettent pas d'avoir un niveau de vie suffisant. Dans la mesure où le gouvernement colombien ne dispose pas des mécanismes effectifs pour protéger ces travailleurs/euses de l'exploitation par les entreprises, leur droit à une vie digne est violé. D'autre part, les travailleurs/euses souffrent de maladies professionnelles et sont exposé/e/s à des agrototoxiques avec tous les risques que cela comporte pour leur santé. La Mission a constaté que cette problématique n'était pas abordée par les instances publiques chargées des questions de travail et de santé dans les régions visitées mais qu'elle était au contraire criminalisée à travers les procès intentés à des travailleurs ayant dénoncé les violations des droits humains et des droits du travail suite à l'embauche par des CTA.

D'autre part, en ce qui concerne l'application des principes et des critères de la RSPO afin de garantir une prétendue durabilité du palmier à huile, la Mission note qu'il existe des failles dans les mécanismes d'application de ces principes et dans la vérification impartiale de leur respect; non seulement parce que la Table ronde ne dispose pas de mécanismes clairs et efficaces, mais aussi parce qu'au niveau national, la faiblesse de la démocratie est un frein au respect des standards apparemment exigés. De plus, les critères de la RSPO présentent des lacunes et des biais intrinsèques: ils ne garantissent pas une véritable protection des droits à la terre et des droits à la souveraineté et à l'autonomie alimentaires pour les communautés locales. Cette situation s'avère finalement une opportunité pour que les entreprises consolident leur capital au prix de l'usufruit de biens communs, de la création d'énormes impacts environnementaux et de la violation

irréversible des droits des communautés locales. Par ailleurs, on ne peut s'empêcher de noter que ni la RSPO ni la directive européenne 2003/30/CE ne contiennent de paramètres suffisamment clairs et stricts pour la protection du patrimoine hydrique dilapidé par les entreprises d'agrocarburants, car elles se limitent tout juste à ratifier la protection des ressources en eau relevant de la Convention de Ramsar, c'est-à-dire les *paramos*⁴² et les zones humides, négligeant d'autres écosystèmes hydriques d'importance stratégique au niveau environnemental et pour l'approvisionnement des communautés, tels que les eaux souterraines et les sources de bassin, entre autres. En définitive, cette faiblesse de la réglementation met en évidence une carence de la législation internationale en faveur de la protection des ressources hydriques, ce qui aggrave le faible contrôle et le manque de respect d'une réglementation nationale déjà insuffisante.

Il est intéressant de conclure par une rapide évaluation de la responsabilité de la demande internationale d'agrocarburants sur les conflits socio-environnementaux locaux découlant de l'expansion des monocultures de canne à sucre et de palmier à huile en Colombie. En effet, une bonne partie de cette production est directement ou indirectement encouragée par les demandes européennes et nord-américaines d'"énergies propres", d'une part, et par le modèle agro-énergétique reproduit par l'Etat colombien avec la bénédiction des entreprises privées nationales et étrangères, d'autre part. Ainsi, il est possible d'affirmer que l'exploitation de la nature et des populations locales en Colombie repose encore sur des logiques de colonialité, qui réaffirment la dépendance vis-à-vis de l'hémisphère nord/consommateur et qui perpétuent un projet d'exploitation capitaliste des ressources naturelles dans l'hémisphère sud/fournisseur.

42. Ecosystème de haute montagne situé au-dessus des forêts andines (NdT).

4.2. RECOMMANDATIONS

On trouvera ci-dessous une synthèse des principales recommandations de la Mission adressées à la communauté nationale et internationale.

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT COLOMBIEN

- ❶ Demander à l'Institut colombien de développement rural (INCODER), au ministère de l'Intérieur et de la Justice, à la Direction des ethnies, des minorités et des peuples Rom, et à la Direction des affaires des communautés noires, afro-colombiennes, des Raizales et des Palenques qu'ils fassent avancer rapidement la régularisation des titres de propriété ainsi que la mise en place et l'agrandissement des territoires indigènes et des communautés afro-descendantes afin de garantir leur sécurisation, leur restitution, l'obtention de titres de propriété et, finalement, la préservation de la biodiversité et de la vie, ainsi que ces peuples l'ont toujours fait de par leur culture. En ce sens, on demande aux organismes de contrôle tels que les bureaux du Médiateur (personerías), de l'Inspection des finances (contralorías) et du Procureur (fiscalías), ainsi qu'aux CAR, qu'ils enquêtent et sanctionnent les fonctionnaires et les organismes publics responsables du retard exagéré pris pour octroyer des titres de propriété, les régulariser et augmenter la superficie des réserves et territoires collectifs des communautés indigènes et afro-descendantes. Elle demande également de sanctionner toute irrégularité ayant conduit à la réalisation de contrats trompeurs et illégaux sur des terres de communautés paysannes.
- ❷ Dans la dépense des fonds publics destinés au secteur agricole, donner la priorité au renforcement de l'agriculture familiale paysanne, indigène et afro-descendante et non aux monocultures et/ou à l'agriculture industrielle. C'est ce que recommande

L'évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD selon le sigle anglais)⁴³, fruit d'un processus multidisciplinaire et intergouvernemental qui a duré 5 ans et a bénéficié d'une large participation citoyenne et de toutes les agences spécialisées des Nations Unies impliquées dans les domaines de l'alimentation, l'agriculture, les ressources naturelles, l'environnement et la santé.

Conduire des investigations et sanctionner les responsables intellectuels et matériels de menaces, assassinats et déplacements forcés en lien avec l'expansion des agrocarburants et avec le développement de l'infrastructure pour leur développement industriel; et garantir que cela ne se reproduira sous aucun prétexte.

Dans le cadre des discussions législatives sur une nouvelle "Loi de développement rural", garantir l'adoption de politiques efficaces de réforme agraire et de redistribution de la terre et des écosystèmes, qui permettent de mettre fin à la dépendance alimentaire et de résoudre d'autres sérieux manques de la politique actuelle. La création de réserves paysannes doit être facilitée.

- Récupérer les terres inondables, les zones humides, les anciens lits de rivières et autres terres publiques que les cultivateurs de palmier à huile et de canne à sucre se sont illégalement appropriés et créer des mécanismes pour la protection et la préservation effective de ces terres. Il faut surveiller de près et sanctionner l'expansion incontrôlée de ces monocultures, tout en permettant aux citoyens de participer à l'aménagement et l'agencement du territoire en fonction de la vocation des sols, des systèmes agro-alimentaires locaux et régionaux et des traditions culturelles locales permettant la reproduction sociale et écologique.

43. Pour voir l'évaluation complète, consulter: <http://www.agassessment.org/>

44

🕒 Démanteler effectivement les groupes armés illégaux qui opèrent dans les régions d'expansion de la culture du palmier et de la canne, et éviter l'apparition de nouveaux groupes pour garantir le plein exercice des droits civils des habitants et des organisations sociales qui s'opposent à l'agrobusiness. Le retour immédiat des familles déplacées de leurs territoires du fait du développement de ces plantations doit être assuré et les démarches d'extinction des titres de propriété à faire et/ou en cours doivent être accélérées. De la même manière, il faut indemniser toutes les familles déplacées pour la destruction de leurs logements et pour les dommages causés par les militaires et les paramilitaires au cours de ces expulsions forcées; fournir une assistance immédiate aux familles déplacées, en particulier aux enfants, aux femmes enceintes et aux personnes âgées, en les aidant à récupérer leurs biens et/ou à se réinstaller convenablement. Appuyer la création effective des comités environnementaux municipaux prévus par la loi comme un mécanisme de protection citoyenne des lieux publics et des écosystèmes.

🕒 En appuyant les revendications des travailleurs/euses des plantations de palmier à huile, de canne à sucre et d'autres agrocarburants (manioc, jatropha, ricin, etc.), mettre fin au modèle des CTA (comme forme d'assujettissement de la main d'œuvre; réintroduire l'embauche directe de travailleurs/euses et éviter les licenciements massifs entraînés par la mécanisation. Le gouvernement doit respecter les engagements pris avec la signature de conventions internationales telles que celle de l'OIT et, en ce sens, doit garantir sans faille le droit à la vie, aux libertés syndicales et le droit d'association des travailleurs/euses. Il doit aussi protéger les travailleurs/euses syndiqué/e/s contre les licenciements arbitraires et tout type de harcèlement. Conduire des recherches approfondies sur les maladies professionnelles de ces travailleurs/euses et présenter des mesures afin de protéger leur santé.

- 🕒 Respecter l'autonomie des territoires des communautés afro-descendantes et indigènes, en assurant la protection absolue de leurs droits dans un contexte d'affrontement armé intérieur et en garantissant le droit à la Consultation préalable comme mécanisme de protection consacré par la Constitution colombienne et par la convention 169 de l'OIT. Le gouvernement doit ainsi garantir la satisfaction des besoins des communautés ethniques et le respect de leurs droits territoriaux. De plus, l'Etat doit veiller à l'intégrité de ces communautés et de leurs organisations sociales en surveillant et en sanctionnant toute association et organisation illégitime qui chercherait à supplanter les organisations locales historiques afin de favoriser des intérêts agro-industriels.

RECOMMANDATIONS AUX ENTREPRISES

- 🕒 Assumer pleinement leur responsabilité dans les délits environnementaux et les dommages causés aux communautés rurales ayant conduit à des violations des droits humains, des droits environnementaux et des DESC à cause d'actions ou d'omissions commises dans le cadre de l'ensemble de la filière (production, distribution et commercialisation) du palmier à huile, de la canne à sucre et des produits dérivés. Réparer les dommages socioculturels occasionnés aux communautés locales, ainsi que les dommages environnementaux causés à leurs territoires.
- 🕒 Dans les territoires où elles agissent ou sont présentes, se soumettre strictement à la législation nationale et internationale veillant au respect des droits humains, du travail, collectifs, environnementaux et des DESC et garantissant leur application.
- 🕒 Restituer dans les meilleures conditions les territoires usurpés ou acquis dans des conditions illégitimes et illégales.

RECOMMANDATIONS À LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

- Accompagner les communautés de Curvaradó et de Jiguamiandó, dans le Choco; de San Alberto, Puerto Wilches, Puente Sogamoso, Regidor, Rio Viejo, Las Pavas, Barrancabermeja et Yarima, dans le Magdalena Medio; le Conseil communautaire de Bajo Mira et Frontera, le Conseil communautaire de Alto Mira et de Frontera, et le peuple indigène Awá, dans le Nariño; les communautés de El Hormiguero, Palmira, Guachené, Candelaria, El Bolo et d'autres du bassin du rio Cauca, dans les départements de Cauca et de Valle del Cauca; et les communautés de Primavera et de Cumaribo dans le Vichada. Ces communautés ont reçu la Mission et ont apporté leurs connaissances, partagé leurs vécus et leurs expériences afin que les délégués puissent avoir un panorama clair sur la situation des agrocarburants en Colombie, malgré le risque que cela implique pour leurs vies et l'intégrité de leurs personnes ou de leurs communautés.

- Accompagner les organisations Commission interecclésiale de Justice et Paix, CENSAT Agua Viva, La Vía Campesina Colombie (Fensuagro, Coordination nationale agraire, Fenacoa), èse de Quibdó, Organisation nationale indigène de Colombie (ONIC) et le Processus des communautés noires (PCN), qui ont été à l'initiative de cette Mission depuis la Colombie et ont accompagné de manière engagée et solidaire les communautés dans leurs territoires.

- Remettre en cause les mécanismes internationaux qui légitiment la production agro-industrielle d'énergie: mécanismes de certification, discours sur l'efficacité écologique des énergies renouvelables et/ou arguments coût-bénéfice de la part des organisations professionnelles nationales et des entreprises transnationales.

- Favoriser des recherches participatives permettant d'approfondir la compréhension critique des impacts de l'expansion des agrocarburants sur les territoires et sur les communautés locales. Appuyer et concevoir des campagnes de plaidoyer depuis le sud global à destination des pays du nord global, non seulement dans les organismes de l'Union européenne mais aussi dans les instances des Nations Unies, en particulier à New York et en Suisse.
- Dénoncer au niveau international le rôle antidémocratique de l'actuel gouvernement: dispositions réglementaires qui favorisent les agrocarburants au détriment des droits des communautés locales, corruption dans l'attribution de crédits et de subventions à de grands propriétaires terriens plutôt qu'à de petits agriculteurs en ayant besoin, complicité dans la violation des droits humains lorsqu'il ne protège ni la vie ni la dignité des communautés locales, complaisance envers les entreprises privées lorsqu'il destitue l'Etat de ses fonctions institutionnelles afin de favoriser frauduleusement des intérêts privés, violation de la souveraineté et de l'autonomie sur des territoires collectifs et ancestraux lorsqu'il dépouille les communautés de ressources essentielles à leur subsistance telles que la terre, l'eau et l'alimentation.
- La directive européenne 2003/30/CE sur les biocarburants doit revoir de manière urgente ses critères de durabilité pour résoudre certains points tels que: la différence entre forêt et plantations, la limitation à des aides indirectes qui faussent la compétitivité dans la production d'agrocarburants, le respect des terres consacrées à la production alimentaire et les mesures de protection des ressources hydriques, non seulement des zones humides mais aussi des sources et des eaux souterraines.
- Ni le gouvernement de Colombie ni la RSPO ne disposent de mécanismes clairs et efficaces pour garantir les droits des

communautés locales et leur environnement, c'est pourquoi l'on juge cette dernière instance inappropriée et, même, dangereuse dans sa légitimation de la demande d'huile de palme, car les critères ambigus de la Table ronde servent à maquiller de vert les désastreux impacts sociaux et environnementaux de l'industrie de la palmiculture.

- 🌱 L'Union européenne doit orienter sa coopération avec la Colombie vers le secteur agricole, sur des projets qui favorisent de petits producteurs, en garantissant le respect des droits humains, territoriaux et environnementaux, et en renforçant toutes les conditions qui assurent la souveraineté et l'autonomie alimentaires.
- 🌱 Dans le cas où l'on n'éviterait pas les accords d'association et/ou de libre échange entre la Colombie et l'Union européenne et/ou ses états membres, ceux-ci devront intégrer des clauses strictes sur les droits humains, du travail, environnementaux et les DESC, clauses dont on garantira et contrôlera l'application effective et contraignante.



